



Jeudi 31 octobre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'intersyndicale de la bourse du travail de Lille réunie ce 31 octobre 2013 après avoir rencontré la préfecture du Nord, le Conseil général du Nord, la Ville de Lille pour tenter de résoudre la situation des familles ayant trouvé refuge à la Bourse du travail, **réaffirme 2 exigences immédiates pour mettre fin à la crise humanitaire** causée par l'évacuation du parking P4 de l'Université de Lille 1 de Villeneuve d'Ascq sur décision du Préfet du Nord :

1. **La réunion immédiate d'une table ronde** réunissant tous les acteurs concernés : intersyndicale, Conseil général du Nord, Procureur de la République, Ville de Lille sous l'égide de la Préfecture du Nord,
2. **Une évaluation globale de la situation sanitaire et sociale des 50 enfants et de leur famille** actuellement accueillis à la Bourse du travail, par les services de l'aide sociale à l'enfance du Conseil Général du Nord.

L'intersyndicale rappelle aux autorités que le conseil d'état a **placé le droit à l'hébergement d'Urgence au rang d'une liberté fondamentale** au terme d'une ordonnance du 12 février 2012.

Cette ordonnance a été le support d'une décision du juge des référés de Lyon du 4 avril 2013 sur le fondement de l'article L 345-2-2 du code de l'action sociale et des familles qui édicte que : **« toute personne en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment à un dispositif d'hébergement d'urgence ».**

L'intersyndicale estime en effet que **l'expulsion, accompagnée de la confiscation des biens constitue une violation de la loi**, des circulaires, des conventions européennes et qu'il convient de rétablir le cadre légal adapté et respectueux des droits fondamentaux comme résolution unique de l'actuel conflit avec la Préfecture et les autorités de l'état.

L'intersyndicale exige une **table ronde** immédiate sous l'égide du Préfet du Nord et appelle à une manifestation ce jeudi 31 octobre 2013 à 14 heures 30, place de la République à Lille afin d'être reçus.

Les organisations syndicales réaffirment **l'absolue nécessité** de trouver une **solution de relogement** au plus vite.